

Traçabilité de l'information patient des dispositifs médicaux implantables (DMI) : où en sommes-nous dans le pôle cardiovasculaire ?

Audrey Arnaud – interne en pharmacie, 8^{ème} semestre

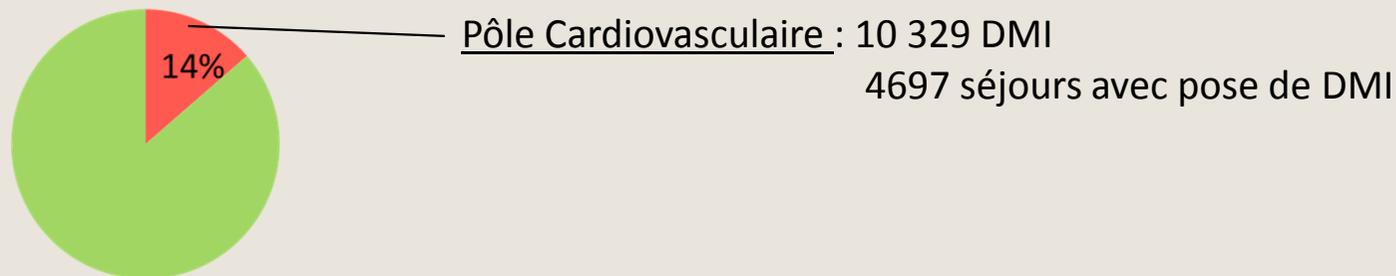
Elodie Divol – pharmacien

CHU de Toulouse

INTRODUCTION



- ▶ Décret de matériovigilance (n° 2006-1497 du 29/11/2006) : la traçabilité des DMI comprend l'information des patients et la remise d'un document adapté.
- ▶ 2015 : 76 000 DMI posés au CHU de Toulouse



- ▶ Audit réalisé sur le CHU de Toulouse en 2015 dans le cadre du CBU : la remise d'une fiche de traçabilité sur le DMI posé est tracée dans le dossier patient dans seulement 17% des cas



OBJECTIFS :

état des lieux des pratiques des unités de soins du pôle cardiovasculaire sur la remise aux patients de cette fiche



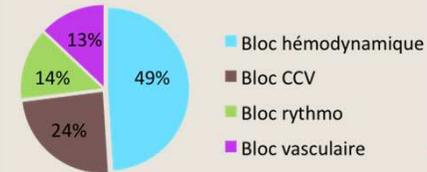
MATERIEL ET METHODES

- ▶ Enquête déclarative sur les pratiques des unités :
 - ▶ Questionnaire diffusé aux cadres des 4 blocs et des 13 unités d'hospitalisation
 - ▶ Fiche de traçabilité : connaissance de la procédure ? quel support ? Modalités de la remise aux patients ?

- ▶ Audit auprès des patients :
 - ▶ Entretien téléphonique
 - ▶ Tous les patients ayant eu une pose de DMI sur une semaine donnée
 - ▶ Remise de la fiche de traçabilité ? Information sur le DMI posé ?

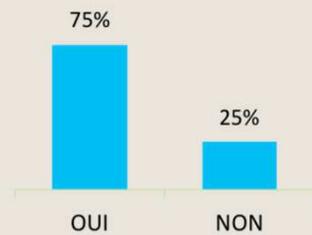
RESULTATS

Enquête sur les pratiques des unités

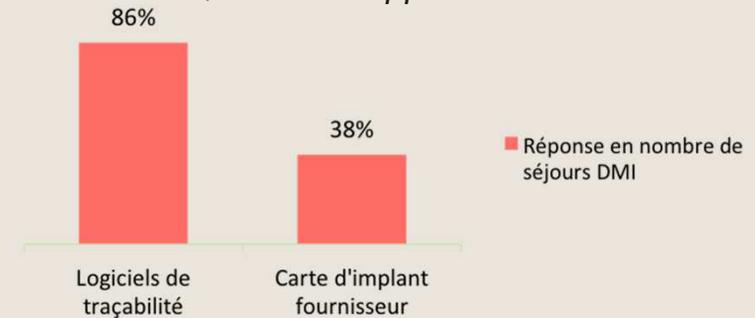


► Blocs opératoires :

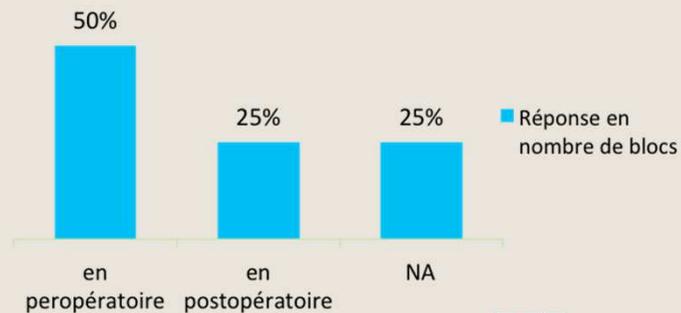
Connaissance de la procédure de remise au patient d'une fiche d'information des DMI



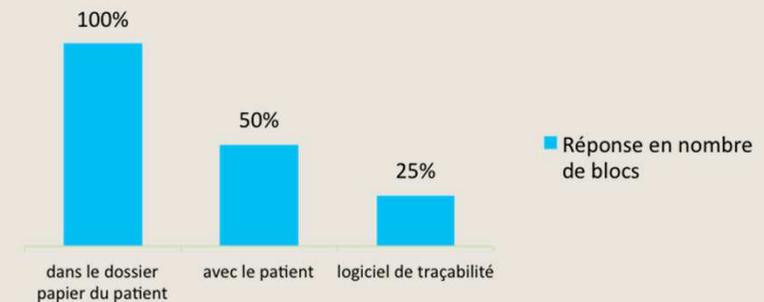
Quel est le support utilisé ?



A quel moment la fiche est elle imprimée ?



Comment la fiche est-elle transmise à l'unité d'hospitalisation ?



RESULTATS

Enquête sur les pratiques des unités

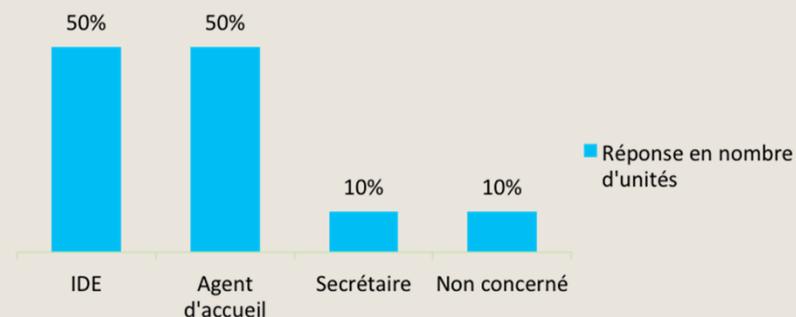


► Unités d'hospitalisation :

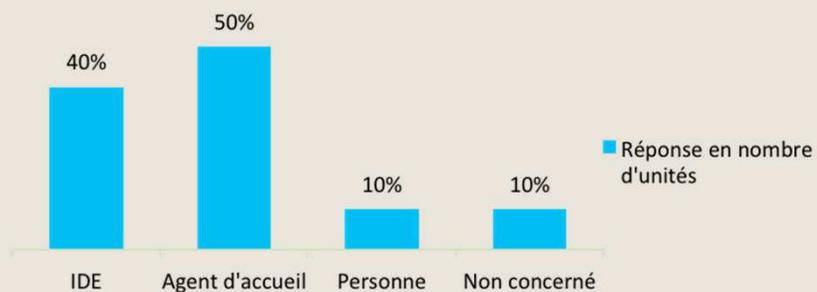
Qui récupère la fiche lors du retour du bloc ?



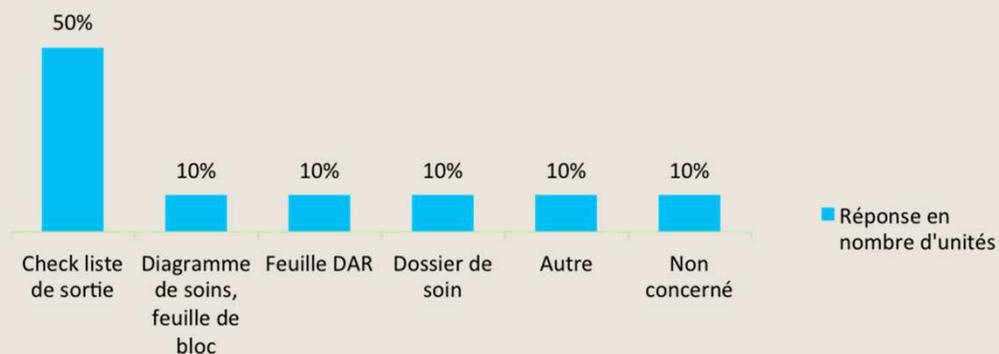
Qui remet la fiche au patient ?



Qui trace la remise de la fiche au patient ?



Où est ce tracé ?



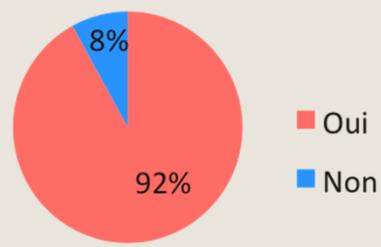


RESULTATS Audit auprès des patients

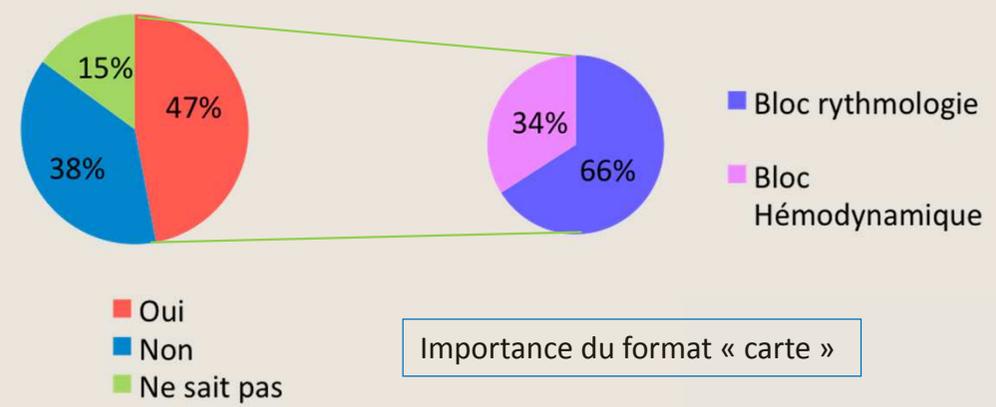
Semaine du 5 au 12 septembre 2016 :

- ▶ 176 DMI posés
- ▶ 92 patients
 - ▶ 28 patients contactés (taux de réponse : 46%)

Avez-vous été informé et avez-vous compris ?



Avez-vous la fiche de traçabilité du DMI ?



Importance du format « carte »



DISCUSSION / CONCLUSION



- ▶ Problématique de la transmission de la fiche papier du bloc jusqu'à la remise au patient (risque augmenté en cas de transfert d'unités)
- ▶ Lien informatique à développer entre les logiciels de traçabilité patient et le dossier patient informatisé
 - ▶ -> impression de la fiche par la secrétaire de l'unité d'hospitalisation lors de la sortie
- ▶ Traçabilité écrite dans le dossier patient comme quoi le patient a reçu la fiche -> faire signer le patient ?
- ▶ Projet d'informatisation totale du circuit DMI du CHU (début 2018)
- ▶ Information à délivrer au patient par l'IDE référente, lors de la remise de la fiche de traçabilité (et non l'agent d'accueil)
- ▶ Généralisation du format « carte »